



CONSEIL COMMUNAL
DE VICH

Résumé des décisions du Conseil Communal de Vich du 25 juin 2024 présidé par M. Christian BRONSIL

➤ Appel nominal

40 membres convoqués, 35 présents, 4 excusés, 1 absent. Le quorum est atteint

➤ Adoption du Procès-Verbal 12.03.2024.

Le procès-verbal est accepté 31 OUI, 2 abstentions

➤ Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité 33 OUI

➤ Préavis n°10/2023-2024 – Rapport sur les comptes 2023 et décharge de la gestion pour l'année 2023

Le Préavis n°10/2023-2024 est accepté à l'unanimité avec 34 OUI

➤ Préavis n°11/2023-2024 – Demande de crédit d'investissement de CHF 4'700'000 TTC pour la transformation et l'assainissement de la Maison du Tilleul située sur la parcelle n°95 propriété de la Commune de Vich

*Le Préavis n°11/2023-2024 est accepté avec 30 OUI, 4 NON, 1 abstention
Voté à bulletins secret*

➤ Renouvellement des membres du bureau du Conseil Communal 01.07.2024-30.06.2025

Président M. Christian BRONSIL
Vice-Président M. Cyrille GHISTE

Sont reconduits en bloc :

Scrutateurs M^{mes} Belinda SCHAER et Sao DANZ
Scrutateurs M. Didier PLUSS et Jean-Pierre SUTTER
suppléants

Sont élus par acclamations

Fait à Vich, le 26 juin 2024

Au nom du Conseil Communal de Vich

Le Président

M. Christian BRONSIL



La Secrétaire

M^{me} Valérie ZEENDER

Selon les articles 160 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.